

« 31/10/2025 »



« Beaucoup de pierres tombales sont devenues dangereuses » selon le maire de Chaunay, avant la...

31/10/2025 - Marie-Laure AVELINE

« Beaucoup de pierres tombales sont devenues dangereuses » selon le maire de Chaunay, avant la reprise de concessions



Des panneaux alertent sur une fin de concession de tombe dans le cimetière de Chaunay, le 23 octobre 2025.

© (Photo Mathieu Herduin)



Par Marie-Laure AVELINE
Publié le 31/10/2025 à 15:54
mis à jour le 31/10/2025 à 16:51

Depuis 2021, la municipalité de Chaunay a mis en place des mesures pour reprendre une quarantaine de concessions dans son cimetière. Une procédure longue pour laisser le temps aux descendants de se manifester.

Toute personne susceptible de communiquer des renseignements sur les tombes abandonnées est priée de se présenter à la mairie. L'écriteau est apposé sur les grilles du cimetière de Chaunay depuis 2021. À partir de cette date, des petits panonceaux ont également fleuri dans la partie la plus ancienne du cimetière. Il est possible d'y lire : « Cette concession est en état d'abandon et fait l'objet d'une procédure de reprise. »

L'été dernier, un de nos lecteurs s'est ému de l'enlèvement de pierres tombales anciennes et notamment de la disparition programmée de celle d'une de ses aïeules. Et parle d'irrespect. Depuis, la tombe est restée en place, même si elle grignote un peu sur l'allée centrale. « Nous sommes dans la phase de reprise de concessions, explique le maire de la commune Guy Sauvêtre. Le cimetière est constitué de deux parties ; la plus ancienne date d'avant 1920. Les reprises se font après une enquête publique qui se résume à un affichage et au passage de la gendarmerie pour vérifier si la procédure est bien faite dans la légalité. »

« Rien ne sort du cimetière »

Le 23 avril 2021, le conseil municipal décide de reprendre les concessions de 40 tombes au lieu d'agrandir le cimetière. « Il s'agit d'un quart seulement du vieux cimetière. Pour cette fameuse tombe en ciment, qui datait de début du 20^e siècle, nous avons un courrier de la famille de 2014 qui nous demandait de reprendre la concession. Et puis, beaucoup de pierres tombales sont devenues dangereuses tandis que les croix en bois sont très endommagées. » Aujourd'hui, la mairie a fait le nécessaire pour ne pas toucher à cette tombe.

Ainsi, le long d'un des murs du cimetière, des pierres d'une centaine de kilos datant de 1840-1850 sont déjà empilées. Celles qui, selon le maire, menaçaient de s'écrouler. « Rien ne sort du cimetière, assure-t-il. Nous conservons tout en l'état. Et un second ossuaire vient d'être créé. Tous les ossements sont placés dans des housses étiquetées. »

Pour autant, le maire est très attaché à des pierres tombales très anciennes qui ne sont plus « visitées » depuis de nombreuses années. « Celles qui sont en état, nous n'y touchons pas. Elles font partie du patrimoine. »

